

Image not found or type unknown



Litige sur panne d'une voiture d'occasion vendue

Par **mimijo41**, le **05/05/2008** à **20:15**

je viens de vendre une voiture d'occasion à mes parents. Cette même voiture est tombé en panne 1 mois après la vente. Mes parents veulent que ce soit moi qui paye les réparations. Que dois-je faire ?
merci d'une réponse rapide.